



SEEF
04 OCT. 2012
Arrivée

Direction Départemental des Territoires
A l'attention de Monsieur le Préfet
40 rue Jean Racine – BP 317
60021 BEAUVAIS Cedex

Lettre recommandée avec A.R.

VOS RÉF. :

NOS RÉF. : 2012-AIFS/DARS/22281-01

INTERLOCUTEUR : Chef du Département Réseau OISE , Pierre ROY , tél. : 01 40 85 27 06

OBJET : Plan Local d'Urbanisme

Croissy-Beaubourg, le 01/10/2012

Monsieur le Préfet,

En réponse à votre courrier du 3/09/12 concernant l'élaboration du PLU de la commune de Morlincourt, nous vous informons que GRTgaz exploite sur le territoire de celle-ci des ouvrages de transport de gaz naturel.

Les parcelles traversées par nos ouvrages sont grevées d'une bande de servitude dite « non-aedificandi » telle que définie dans les conventions de servitudes signées entre les propriétaires et GRTgaz et répartie selon l'annexe jointe.

Nous vous rappelons que nos canalisations sont soumises à l'arrêté du 4 août 2006 portant règlement de sécurité des canalisations de transport de gaz combustible, d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés et de produits chimiques.

En conséquence, nous demandons que le PLU précise de consulter « GRTgaz – RÉGION VAL DE SEINE – Agence Île-de-France Nord – 2, rue Pierre Timbaud – 92238 GENNEVILLIERS CEDEX » dès lors qu'un projet de construction se situe à proximité de nos ouvrages de gaz, et ce, dès le stade d'avant-projet sommaire.



Vous trouverez ci-joint un plan de situation au 1/25000^{ème} des ouvrages situés sur la commune concernée.

Nous joignons un ensemble de rappels de textes législatifs et réglementaires instituant des servitudes à inscrire au PLU.

Enfin, nous souhaitons voir inscrite au règlement du PLU, l'autorisation de pose d'ouvrages de transport de gaz.

Nous restons à votre disposition pour le cas où vous souhaiteriez obtenir des renseignements complémentaires.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, en l'assurance de notre considération distinguée.

Barbu CONSTANTINESCU

Responsable du Département Maintenance & Données Techniques

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Barbu Constantinescu', with a horizontal line underneath.

P.J. : Une carte schématique au 1/25000^{ème}
Un rappel des textes
Un tableau des distances d'effets
Un tableau des servitudes

N.B. : Cette réponse ne concerne que les canalisations de transport de gaz naturel haute pression exploitées par GRTgaz, à l'exclusion des conduites de distribution de GrDF ou celles d'autres concessionnaires.

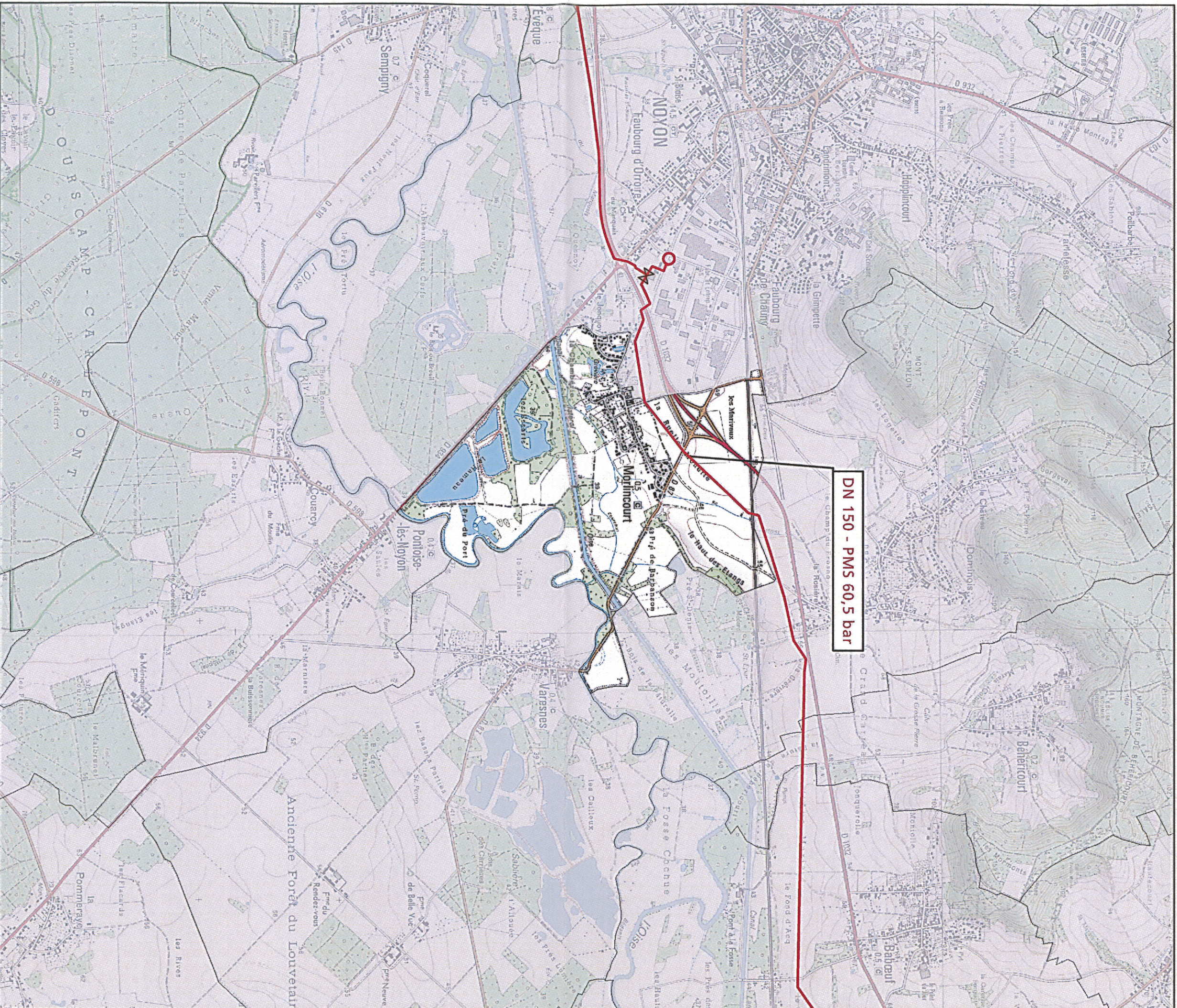
DN	Lieudit	Lg D	Lg G	Ouvrage(s)
150	LES MARIVAUX	2,0	2,0	PONT STE MAXENCE/ST QUENTIN
150	L'ANCIEN JEU D'ARC	2,0	2,0	PONT STE MAXENCE/ST QUENTIN
150	LE CHEMIN D'APPILLY	2,0	2,0	PONT STE MAXENCE/ST QUENTIN

PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune : MORLINCOURT








Code INSEE : 60431

Date d'édition : 19/09/2012



Fond de plan - SCAN25 © IGN



-  Canalisation de gaz haute pression en service
-  Canalisation de gaz haute pression projetées
-  Poste de coupure ou de sectionnement
-  Station de Compression
-  Stockage souterrain
-  Poste de livraison client ou de distribution publique
-  Poste de prédétente



GRTgaz
RÉGION VAL DE SEINE
AGENCE ÎLE-DE-FRANCE NORD
2 rue Pierre Timbaud
92238 GENNEVILLIERS CEDEX
Tél : 01 40 85 20 77 - Fax : 01 40 85 27 27

